



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN HIVERNAL - DÉCLENCHEMENT « GRAND FROID »

Rouen, le 09 février 2021

Ouverture de places d'hébergement supplémentaires

L'alerte Grand froid est déclenchée en période de froid intense caractérisée par des températures ressenties minimales très basses : à partir de mardi soir, Météo France annonce en Seine-Maritime des températures ressenties égales ou inférieures à -10°C chaque jour jusqu'à la fin de la semaine.

Compte-tenu des prévisions météorologiques pour les prochains jours, Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, a déclenché l'alerte de niveau "grand froid" du plan hivernal, mardi 9 février 2021. Des places d'hébergement supplémentaires sont ouvertes depuis lundi 8 février jusqu'au vendredi 12 février 2021 (matin). Ce dispositif pourra être prolongé si les conditions météorologiques actuelles se poursuivaient au-delà du vendredi 12 février.

À Rouen :

- **Gymnase Graindor**, pour l'accueil des hommes isolés.
- Le site **Collette Yver** reste ouvert pour les femmes, familles et enfants. (Ouverture d'un dortoir supplémentaire).
- Extension des horaires de l'accueil de jour EPHETA.

Au Havre :

- **Fondation de l'Armée du Salut**, pour les personnes isolées, sur le site du Phare.
- **Association Femmes et Familles en Difficulté**, pour les femmes et familles.
- Extension des horaires des maraudes jusqu'à 1 h du matin.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Sur l'ensemble des territoires

- En fonction du niveau d'occupation des dispositifs, des places hôtelières supplémentaires pourront également être mobilisées durant la période de déclenchement, sur le territoire de Rouen, Le Havre, Dieppe, Elbeuf et Fécamp.

Il est demandé à tous les acteurs locaux (mairies - CCAS - services sociaux) d'accorder une vigilance particulière aux personnes vulnérables : personnes vivant dans la rue, personnes ayant un logement mais isolées, personnes occupant un logement dépourvu de chauffage, personnes de santé précaire.

Le Samu social, les services de secours et les forces de l'ordre repèrent et orientent vers l'accueil téléphonique du 115 les personnes susceptibles de bénéficier de ce dispositif.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex